

Réservation, inscription, modes de paiement et demande de remboursement

Réservation : Si vous souhaitez participer à cette retraite, il faut d'abord nous en aviser **par voie de courriel** transmis à l'adresse info@rigpacanada.org.

Ce courriel devrait inclure vos coordonnées : nom, numéro de téléphone et adresse-courriel à utiliser pour vous contacter par la suite.

Dès maintenant, la liste de réservations s'établit en suivant l'ordre d'entrée des demandes de participation. Les 30 places disponibles seront offertes à partir du lundi 29 juillet, en suivant ce même ordre d'entrée des demandes de réservation.

Inscription : Elle ne devient **effective** qu'à la réception du paiement complet.

Le nombre de places étant limité, s'il vous plaît, veuillez n'effectuer aucun paiement avant d'obtenir la confirmation que l'une des 30 places vous est attribuée. Si tel est le cas, votre paiement devrait suivre dans les 24 heures. Si aucune place ne peut vous être réservée sur le coup, votre nom pourra être ajouté à la liste d'attente ; il se peut qu'une personne inscrite doive se désister.

Modes de paiement :

a) **Méthode à privilégier :** par virement **Interac** de la manière suivante

Destinataire : **Rigpa Canada**

Mode de virement : **Adresse courriel du destinataire**

inscrire rigpacanada@rigpacanada.org

Langue de correspondance : **français**

Question de sécurité : **Quel est le mot de passe ?**

Réponse à la question de sécurité : **finances**

(en lettres minuscules sans oublier le **s** à la fin)

Si possible, ajoutez une note explicative, par exemple votre nom surtout s'il diffère de celui qui est associé au compte bancaire à l'origine du virement **Interac**.

- b) Autre méthode : **SVP, y recourir seulement si la première est impraticable**
- par un chèque daté au plus tard du 16 août 2024 à l'ordre de **Rigpa Canada**
 - dans une enveloppe avec une note spécifiant vos nom et adresse-courriel adressée à :
Rigpa Canada, 7595, boul. Saint-Laurent, suite 202, Montréal, QC H2R 1W9
 - L'enveloppe devrait être déposée à la poste avant la dernière levée du courrier **au plus tard** le vendredi 16 août 2024.
 - Cela étant fait, s'il vous plaît, veuillez nous en aviser par courriel :
info@rigpacanada.org

Politique de remboursement en cas de désistement de la part d'un participant inscrit. S'il vous plaît, notez bien :

- i) Si la demande de remboursement nous parvient par courriel plus de 10 jours avant le début de l'événement (donc jusqu'au 15 août inclusivement) : remboursement de la totalité des frais déjà payés moins 20\$.
- ii) Si la demande nous parvient par courriel de 4 à 10 jours avant l'événement (donc du 16 jusqu'au 22 août inclusivement) : remboursement de 50% des frais déjà payés.
- iii) Si la demande nous parvient moins de 4 jours avant l'événement (donc après le 22 août) : aucun remboursement ne pourra être accordé.

Note : Les cas d'urgence santé –accident grave, maladie ou infection contagieuse, par exemple– seront considérés individuellement avec bienveillance.